



Titre Professionnel - Niveau V
Inscrit au RNCP n° 37948

GESTIONNAIRE DE PAIE

- De 2 à 5 jours par semaine en centre de formation
- Période en centre : **580** Heures
- Période en entreprise : **280** Heures

PUBLIC CONCERNE :

Tout public (salarié et demandeur d'emploi). Formation accessible aux PSH (*Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours des personnes en situation de handicap*)

PREREQUIS :

Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (BAC) ou d'un titre ou certification de niveau équivalent.

- Avoir des connaissances de base du logiciel Excel

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'objectif de la formation Gestionnaire de Paie est de vous faire acquérir les compétences nécessaires pour une parfaite autonomie sur les activités principales.

CONTENU DE LA FORMATION :

1. Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie.
2. Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle.

MODALITÉS D'ADMISSION

Intégration sous conditions : Dossier de candidature et entretien de motivation - Test de positionnement (*dossier validé par l'équipe pédagogique après entretien et des places disponibles dans la formation.*)

Le recrutement ouvert : fermeture des inscriptions 15 jours avant le début de la session

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Épreuves en cours et/ou en fin de formation. Dossier professionnel transmis à un jury. La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc des compétences.

TARIF * (se rapprocher du centre)

A partir de 6846€ / participants (frais pédagogiques)
(nous contacter pour connaître les possibilités de financement)



Formation éligible
au CPF



Passage du certificat
Voltaire



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Mises en situation professionnelle - périodes de stage en milieu professionnel

SECTEURS D'ACTIVITÉ ACCESSIBLES PAR LE DÉTENTEUR DU TITRE :

- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire de paie et de l'administration du personnel
- Collaborateur paie
- Comptable spécialisé paie

Nom du certificateur : **MINISTÈRE DU TRAVAIL
DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION**

Date d'enregistrement : 29/12/2028

FORMATION & CONSEIL MRH

13 rue Rouget de l'isle
97300 CAYENNE
Tél : 0594 31 64 34



+594 694 41 73 37
contact@fcmrh.fr



FORMATION - TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE

PUBLIC

- Tout public (salarié, demandeur d'emploi).

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (BAC) ou d'un titre ou certification de niveau équivalent.
- Avoir des connaissances de base du logiciel Excel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

L'objectif de la formation Gestionnaire de Paie est de vous faire acquérir les compétences nécessaires pour une parfaite autonomie sur les activités principales.

PROGRAMME

MODULE INTÉGRATION

- Présentation des objectifs de la formation
- La posture professionnelle
- Déroulement et préparation du dossier professionnel
- Projection dans la formation et intégration dans le métier (élaboration d'un plan de carrière - création d'un réseau de professionnel, etc...)

AT1. RÉALISER LA GESTION ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET LA PRÉSENTATION DES BULLETINS DE PAIE

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

AT2 . VALORISER EN PAIE LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

- Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- **D'une mise en situation professionnelle (durée : 04H15)**
- **D'un entretien technique (durée : 00H30)**
- **D'un entretien final (durée : 00H20)**
- **D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat**
- **Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation**

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : https://travailemploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences_pro/titresprofessionnels-373014 , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

DIPLÔME

Titre professionnel Gestionnaire de paie

Niveau : 5

Equivalences, passerelles, débouchés :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37948/>

Code RNCP : 37948 / Code ROME : M1203 / Formacode : 32688 - Traitement paie

DURÉE

- Période en centre de formation : **580 H**
- Période en entreprise : **280 H**
- Durée de l'examen : **05H05mn**

LA FORMATION OUVRE SUR LES MÉTIERS DE :

- Les entreprises des secteurs privé et public, marchand et non marchand.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Des méthodes pédagogiques appropriées aux objectifs
- Des supports et des activités variés
- Une approche communicative et participative pour faciliter l'appropriation des apprentissages